



# **RAPPORT ACTIVITE**

## **AVIF**

## **2022**



## 5. ACTIVITES 2022 AVIF

### a. Introduction

AVIF 18 est l'une des actions du Relais Enfance et Famille. Elle a été créée en 1996.

Son objectif est de proposer des accompagnements psychologiques aux adultes et enfants victimes et/ou exposés aux violences intra-familiales ou aux agressions sexuelles extra-familiales.

### b. Rappel définition de la mission

Les situations traumatogènes, quelle qu'en soit l'origine, ont de multiples conséquences, aujourd'hui largement reconnues, sur la santé psychique et physique des individus ; elles peuvent être à l'origine du développement ou d'aggravation de pathologies psychiatriques, somatiques, de suicides, d'addictions, de comportements à risques, d'échec scolaire, etc.

La cinquième édition du Manuel Diagnostique et Statistique des Troubles Mentaux (DSM5) définit comme traumatogène toute situation qui implique « une mort effective, une menace de mort, une blessure grave ou des violences sexuelles ». Les violences subies, qu'elles soient psychologiques, physiques, économiques ou sexuelles peuvent être traumatogènes.

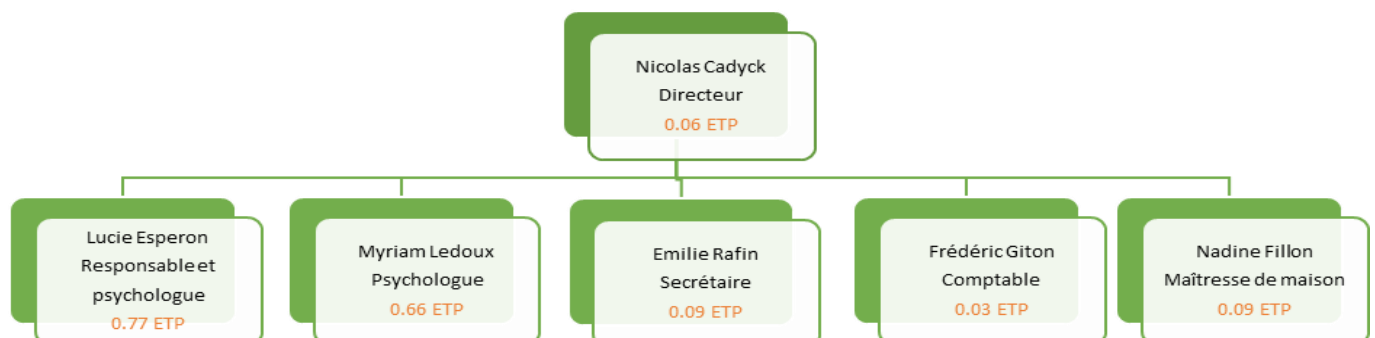
Au niveau individuel, ces situations peuvent générer de multiples troubles psychiques chez les individus qui y sont confrontés.

La problématique se complexifie encore dès lors que les événements traumatogènes se multiplient pour un même individu et que la traumatisation devient chronique.

**La prise en charge des personnes vivant l'épreuve du psychotraumatisme constitue donc un enjeu de santé publique majeur.**

Proposer un espace de parole et d'accompagnement aux personnes confrontées aux violences et aux psychotraumatismes est précisément la mission d'AVIF 18.

### c. Organigramme du service avec ETP et qualification





#### d. Les bénéficiaires de l'action

- Adultes victimes de violences intra-familiales
- Adultes victimes d'agression sexuelle extra-familiale
- Adultes co-victimes (parents d'enfants victimes ou conjoints)
- Enfants victimes de violences intra-familiales
- Enfants victimes de violences sexuelles extra-familiales
- Enfants exposés aux violences intra-familiales

AVIF 18 propose des permanences d'accueil, d'écoute et de soutien, ainsi que des accompagnements psychologiques à toutes personnes, adultes et enfants, victimes de violences intra-familiales ou victimes d'agressions sexuelles extra-familiales.

**Les adultes** reçus dans le cadre d'AVIF 18 peuvent être :

- Victimes de violences intra-familiales (psychologiques, physiques, économiques, sexuelles).
- Victimes des violences sexuelles extra-familiales.
- Co-victimes

**Les enfants** reçus dans le cadre d'AVIF 18 peuvent être

- Victimes directes de violences intra-familiales
- Exposés aux violences intra-familiales
- Victimes de violences sexuelles extra-familiales

Rappelons que les bébés, les enfants et les adolescents sont particulièrement vulnérables vis-à-vis des syndromes psychotraumatiques. L'impact des événements traumatogènes sera d'autant plus néfaste qu'ils surviennent tôt dans la vie du sujet.

Le traumatisme psychologique vient toucher en profondeur l'élan développemental de l'enfant ou de l'adolescent et interfère non seulement avec son développement psychoaffectif, cognitif, identitaire et la construction de son estime personnelle mais aussi avec les processus d'apprentissage.

De plus, si le trauma frappe directement le jeune, il touche aussi l'environnement dans lequel il évolue dont, en particulier, sa famille, menaçant l'équilibre de cette dernière et la santé mentale de chacun de ses membres.

C'est pourquoi AVIF 18 propose également des accompagnements pour **les co-victimes**, à savoir les membres de la famille de la victime directe.

#### i. Les principales problématiques

##### L'EMPRISE

L'emprise psychologique se caractérise par différentes étapes qui mènent progressivement à la dépendance affective et à la prise de pouvoir du manipulateur sur sa victime.

##### REVIVISCENCES

Il s'agit là de souvenirs (spontanés ou réactionnels) de l'événement traumatique et de la sensation de danger associée.

Ces souvenirs peuvent prendre la forme de flashes back diurnes, de cauchemars, ou encore de reviviscences sensorielles (sensations tactiles, odeurs, sons...)



## CONDUITES D'EVITEMENT

Les conduites d'évitement sont en quelque sorte la conséquence des reviviscences. Elles consistent en des stratégies d'évitement des situations susceptibles de déclencher l'état d'alerte ou un flash-back.

## HYPERVIGILANCE

L'hypervigilance est un état d'alerte réflexe (permanent ou contextuel).

Le cerveau, marqué par l'effroi lors de l'exposition au traumatisme, ne parvient pas à "intégrer" que le danger est passé, et reste donc sur le qui-vive à guetter en permanence tout stimulus susceptible d'évoquer de près ou de loin un nouveau danger.

## DISSOCIATION

La dissociation est un état de conscience modifié qui permet de s'extraire de l'horreur au moment de l'exposition à l'événement traumatique. La dissociation traumatique est due à un mécanisme neuro-biologique de sauvegarde exceptionnel mis en place par le cerveau de la victime pour survivre à un stress extrême. Les violences, par leur caractère impensable, produisent un état de sidération qui, en paralysant les fonctions mentales supérieures, rend incontrôlable la réponse émotionnelle. Cette absence de contrôle est à l'origine d'un état de stress dépassé qui représente un risque vital pour l'organisme. Pour y échapper le cerveau isole la structure à l'origine de la réponse émotionnelle et sensorielle - l'amygdale cérébrale - en faisant disjoncter le circuit émotionnel ce qui interrompt la production d'hormones de stress. Dr Muriel Salmona ([www.memoiretraumatique.org](http://www.memoiretraumatique.org))

Ultérieurement, elle peut devenir un mécanisme de défense qui permet au patient de ne pas revivre ces émotions.

### Les troubles psychiques spécifiques aux psychotraumatismes :

#### - LE TROUBLE DE STRESS AIGU (TSA)

On parle de TSA lorsque les symptômes sont observés dans le mois qui suit l'événement traumatique.

#### - LE TROUBLE DE STRESS POST-TRAUMATIQUE (TSPT)

L'état de stress post-traumatique est un ensemble de symptômes caractéristiques qui se développe suite à l'exposition à un ou des événements traumatiques.

### **Ces symptômes sont de quatre types :**

- La reviviscence
- L'évitement
- Les altérations négatives persistantes dans les cognitions et l'humeur
- L'hyper-réactivité ou hypervigilance

On peut parler de Trouble de Stress Post-Traumatique lorsque ces symptômes persistent au-delà d'un mois.



### - LE TSPT COMPLEXE

Il est consécutif à des événements traumatiques répétés.

Le TSPT complexe décrit les conséquences chez des victimes de violences interpersonnelles répétées sur une longue durée (Trauma de type II). Il est défini par plusieurs critères :

- Une altération de la régulation des émotions avec une impulsivité marquée et des comportements auto-destructeurs.
- Des perturbations de l'attention ou de la conscience, pouvant entraîner des épisodes dissociatifs.
- Une altération de la perception de soi, avec des sentiments permanents de honte ou de culpabilité, et un sentiment de vide.
- Une altération de la perception de l'agresseur, qui peut être par exemple idéalisé.
- Des relations interpersonnelles perturbées, avec une incapacité à faire confiance ou à avoir une relation intime avec autrui.
- Des symptômes de somatisation.
- Des altérations cognitives avec une perte d'espoir

### RISQUE DE CONDUITES VICTIMISANTES / VIOLENTES A L'AGE ADULTE

L'enfant exposé à des violences conjugales ou des violences subies dans l'enfance, présente un risque de mettre en place des schémas répétitifs importants.

C'est en mettant du sens sur l'évènement traumatisant et sur son vécu émotionnel qu'une personne ayant subi des violences peut éviter de se retrouver de nouveau dans une situation victimisante et/ou écarte le risque de devenir à son tour agresseur.

### ii. Les ressources mobilisées des personnes

Face à la violence, il faut pouvoir évoquer sa sidération, dire sa révolte, parler des actes subis, apprivoiser par la parole ce qui fait ou a fait souffrir dans un cadre contenant.

Les ressources de chacun sont mobilisées afin de parvenir à s'installer dans le cadre contenant que nous leur proposons, s'offrir ce temps pour soi et faire confiance à un tiers.

Progressivement, la mise en mots du vécu permettra de dénouer, apaiser la souffrance et se libérer de la haine refoulée.

se reconnaître comme sujet, c'est restaurer une image de soi suffisamment bonne pour se reconstruire, retrouver sa liberté, son autonomie, son libre arbitre et pouvoir, in fine, vivre sur de nouvelles bases.

**Lors de violences uniques la thérapie peut être efficace en quelques séances**, surtout si elle est mise en place rapidement après le traumatisme, en donnant des outils sur les mécanismes et en évitant qu'une mémoire traumatique et des symptômes ne s'installent.

**Lors de violences continues, répétées**, particulièrement si elles ont eu lieu dans l'enfance (comme les incestes), il ne s'agit pas uniquement de traiter des émotions et des symptômes, il faut aider la personne à se libérer d'une personnalité traumatisée qui s'est construite autour de symptômes psychotraumatiques, et à retrouver et reconstruire sa vraie personnalité, son histoire et sa vérité, à réunifier intellect, corps et émotions, à déminer patiemment la mémoire traumatique, cela demande une thérapie spécialisée plus longue.

Dr. Muriel Salmona [www.memoiretraumatiques.org](http://www.memoiretraumatiques.org)



## e. Organisation et fonctionnement

### i. Parcours des personnes

Les personnes sont orientées vers AVIF 18 par différents biais :

- Partenaires associatifs appartenant au réseau VIF
- Partenaires associatifs hors réseau VIF
- Services judiciaires : avocats
- Services de Police ou Gendarmerie
- Services médicaux : médecins généralistes, hôpitaux, UMJ
- Services sociaux
- Services municipaux
- Démarche personnelle, bouche à oreille

Les rendez-vous sont préférentiellement pris directement avec la personne demandeuse. Nos coordonnées lui sont données par les intermédiaires cités précédemment et les secrétaires du Relais Enfance et Famille fixent avec elle un rendez-vous.

Lorsqu'il est évalué une difficulté de la personne concernée à faire la démarche seule, celle-ci peut être accompagnée par le professionnel partenaire qui l'oriente vers AVIF 18.

Concernant le parcours plus global des usagers victimes de violences au sein de notre réseau, des réunions pluridisciplinaires, rassemblant les différents services concernés, ont vu le jour en 2022.

Elles sont animées par Madame Solenn Monnerat, déléguée départementale aux Droits des Femmes et à l'égalité entre les femmes et les hommes, DDETSPP.

Elles rassemblent les professionnels du Relais (SAVI et Pavillon des Victimes), de l'UMJ, d'Addiction France, du PMPEA, d'AVIF 18, ainsi que la Coordinatrice du Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance des Services Ville de Bourges et la Chargée de mission à l'Egalité Femmes Hommes.

Ces réunions d'articulation ont pour but de penser le parcours des victimes de façon à ce que celui-ci soit le plus simple, le plus repéré et le moins répétitif possible pour l'utilisateur et son entourage.

#### 1. L'accueil

- Le service AVIF 18 est ouvert les lundis, mardi, mercredis et vendredis.
- Les heures de permanences varient selon les jours afin de proposer certains rendez-vous les midis ou fins de journées.
- Pour la prise de rendez-vous, les heures du secrétariat sont du lundi au vendredi, 9h-12h / 13h30-17h.
- Les permanences ont lieu à Bourges, au siège social de l'association, 2 rue du Pré-Doulet
- Elles sont assurées par deux psychologues cliniciennes formées à l'écoute des personnes victimes de violences, à la prise en charge des personnes souffrant de psychotraumatismes, à l'EMDR, ainsi qu'à la thérapie familiale.



## 2. L'accompagnement

AVIF 18 propose des accompagnements psychologiques sous forme **d'entretiens individuels**. Dans certains cas, il est également proposé **des entretiens parents-enfants, des entretiens familiaux ou des entretiens fratrie**.

**L'accompagnement psychologique proposé peut être de plusieurs types :**

- Accompagnement ponctuel à visée d'évaluation-orientation (vers d'autres structures, vers des psychologues en libéral...).
- Accompagnement de courte durée pour dépasser un moment difficile (procès...), pour aider à l'élaboration d'une décision importante (séparation, dépôt de plainte...)
- Accompagnement qui peut se construire sur un suivi au long cours, sur une prise en charge du psychotraumatisme par des thérapies d'exposition
- Accompagnement qui peut conduire à une orientation vers un suivi psychiatrique (CMP, psychiatres privés)

L'accompagnement psychologique des personnes victimes de violences nécessite de :

Savoir repérer la souffrance psychique

Savoir écouter et libérer la parole

Savoir prendre position contre les violences, pour la loi, contre le système agresseur

Savoir examiner, évaluer la souffrance psychique, la détresse, le danger encouru, le besoin d'aide

Savoir expliquer les mécanismes à l'œuvre dans les psychotraumatismes et dans le système agresseur

Savoir orienter, accompagner et travailler en réseau

- AVIF propose également un Groupe de Parole pour les Femmes Victimes de Violences Conjugales

Il s'adresse à toutes les femmes qui sont ou ont été victimes de violences conjugales : psychologiques, physiques, sexuelles ou économiques.

Fréquence : Mensuelle

Durée : 2h

Animateur : 1 Psychologue d'AVIF

OBJECTIFS :

- Exprimer ses émotions
- Rompre l'isolement
- Admettre le fait de violence
- Penser les liens de dépendance avec l'auteur
- Clarifier les ambiguïtés de la violence conjugale
- Développer la confiance en soi
- Favoriser les liens solidaires entre les participantes
- Développer les liens de confiance entre la victime et la structure qui la reçoit

Les groupes de parole destinés à ces femmes tendent à répondre à la volonté de disposer d'un lieu confidentiel où elles peuvent déposer leurs maux par les mots, écouter d'autres femmes éprouvant les mêmes souffrances, les mêmes difficultés par rapport à des violences subies récemment ou dans le passé.



Au sein du groupe de parole, la violence conjugale n'est plus subie seulement comme destin individuel. Il devient repérable comme fait de société, crime social et culturel à l'encontre des femmes.

La parole au sein du groupe est utilisée pour verbaliser les actes de violence et leurs répercussions psychiques (peur, honte, culpabilité...)

Ainsi, le partage avec d'autres femmes permet à chacune de découvrir que ce qu'elles éprouvent fait partie des conséquences habituelles, normales, dans une situation de traumatisme. Mutuellement elles se comprennent, elles se soutiennent tout en étant à la fois diverses et semblables.

Les groupes de parole permettent de rompre l'isolement qui s'est installé et de prendre conscience qu'elles ne sont pas seules à avoir subi les mêmes violences. La rencontre avec d'autres, l'expression et la mise en commun des faits subis, des violences, des humiliations, des émotions, des atteintes conduisent à reconnaître dans l'autre une femme semblable à soi. Ce qu'on pensait inutile pour soi peut apparaître nécessaire quand il s'agit d'une autre et, en l'aidant, chacune s'aide elle-même à retrouver estime et confiance en soi.

Cadre :

- Groupes ouverts : les femmes viennent à leur rythme en fonction de leurs besoins et envies. Elles ne s'engagent pas à venir régulièrement, mais seulement à rester le temps du groupe et à respecter la charte du groupe
- Charte engageant les femmes présentes à respecter des règles de confidentialité et d'écoute bienveillante
- La parole des participantes sera respectée et entendue dans un cadre confidentiel, soutenant, contenant, sans jugement

Avec une **moyenne de 7 femmes présentes par groupe**, on comptabilise un total de **66 femmes** sur les groupes proposés en 2022.

Nous notons avec satisfaction que ce groupe remplit les objectifs visés. En effet, il accueille des femmes à différents stades de leur relation conjugale : certaines vivent encore sous le même toit que leur conjoint violent, d'autres préparent leur séparation, d'autres encore sont déjà parties. Ainsi, les situations évoquées sont différentes et permettent une complémentarité dans l'évocation des éprouvés.

De plus, on observe un réel besoin chez ces femmes d'évoquer leur vécu avec d'autres femmes, concernées elles aussi par les violences conjugales. Quelle que soit la composition du groupe, chacune respecte scrupuleusement la charte établie et participe activement à la posture contenant et soutenant du groupe. Beaucoup d'empathie, d'écoute et d'entraide sont à l'honneur. Nombre d'entre ces femmes reviennent et tendent même à constituer un "noyau dur" rassurant pour les nouvelles participantes.





### 3. La sortie

Pour cette année 2022, seul le critère d'amélioration des symptômes était requis pour qu'une sortie du dispositif AVIF 18 soit requise par les professionnelles de l'équipe.

Certains suivis prennent également fin si l'utilisateur le décide ou s'il ne vient plus aux rendez-vous programmés.

#### ii. Ressources Humaines

Personnel dévolu au service AVIF 18 :

- 2 psychologues cliniciennes
- 1 Directeur
- 1 Secrétaire
- 1 Comptable
- 1 Agent d'entretien

#### 1. Réunions équipe

- Réunions d'équipe REF : permettent de réunir l'ensemble des professionnels de l'association afin de penser ensemble les axes pluridisciplinaires des différentes actions
- Réunions de la Commission Technique : 1 fois par mois, concernent le Directeur et les 4 responsables d'actions. Echanger sur l'actualité de chaque action, organiser les rencontres avec les partenaires et les financeurs, maillon intermédiaire entre les salariés et le Conseil d'administration
- Réunions équipe AVIF 18 : environ 2 fois par mois, concernent le Directeur et les 2 psychologues d'AVIF 18. Réflexions sur les axes de travail propre à cette action.
- Réunions d'équipe SAVI : 1 fois par semaine. Temps de régulation sur les situations communes entre le SAVI et AVIF 18
- Réunions d'équipe réseau VIF : 4 réunions en 2022. Penser le parcours des victimes et l'articulation des différentes structures concernées par les VIF

#### 2. Analyse des pratiques

Les psychologues d'AVIF bénéficient d'une analyse de Pratique délivrée par Anne-Marie THERREAU, Psychologue, à raison de 5 journées par an.

Ce temps de travail leur permet d'aborder collégialement les situations rencontrées les plus complexes, de questionner leur pratique et de se nourrir de la clinique de leur collègue et de la Psychologue intervenante.

C'est un temps de recul nécessaire qui permet d'envisager des angles de réflexions différents et de mettre en alerte contre le risque de traumatisme vicariant.



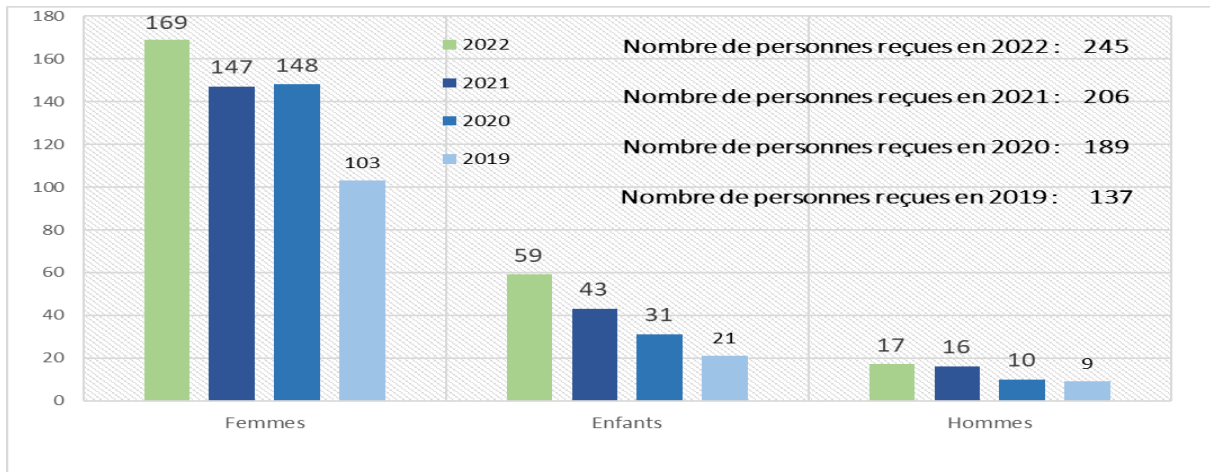
### 3. Formation

- Poursuite de formation personnelle en EMDR pour l'une des psychologues : Niveau 2 EMDR (Institut français d'EMDR)
- Formation avec le CRP de Tours : Le Psychotraumatisme : connaître, repérer, orienter
- Formation sur l'impact des violences intrafamiliales sur les bébés et les jeunes enfants, Association de Réseau Périnatalité 18
- Colloque sur le phénomène prostitutionnel
- Journée d'étude « Et la place du Trauma dans tout ça ? », proposée par Addiction France 18

### f. Evaluation de l'activité AVIF 2022

#### i. Quantitatif

##### 1. Nombre de personnes reçues en 2022 :

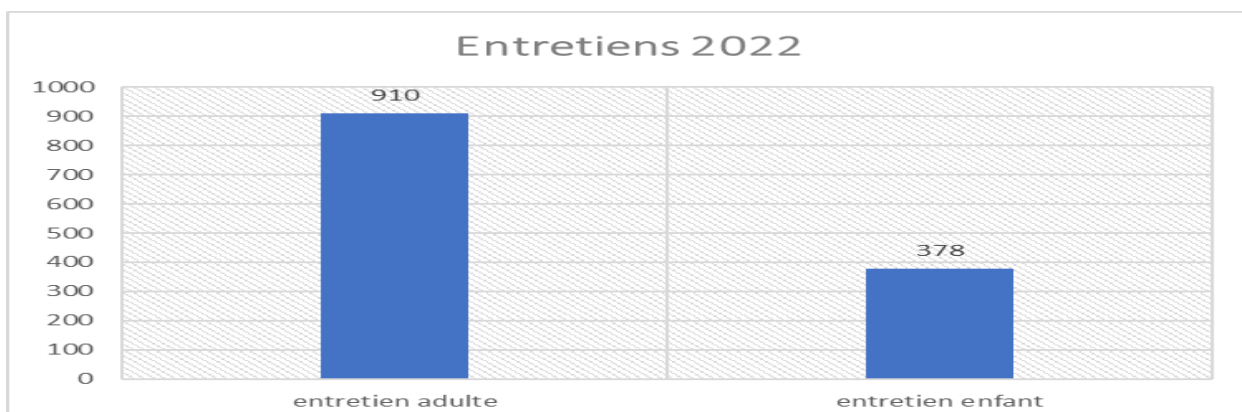


En 2022, furent reçus :

- 186 adultes
- 59 enfants

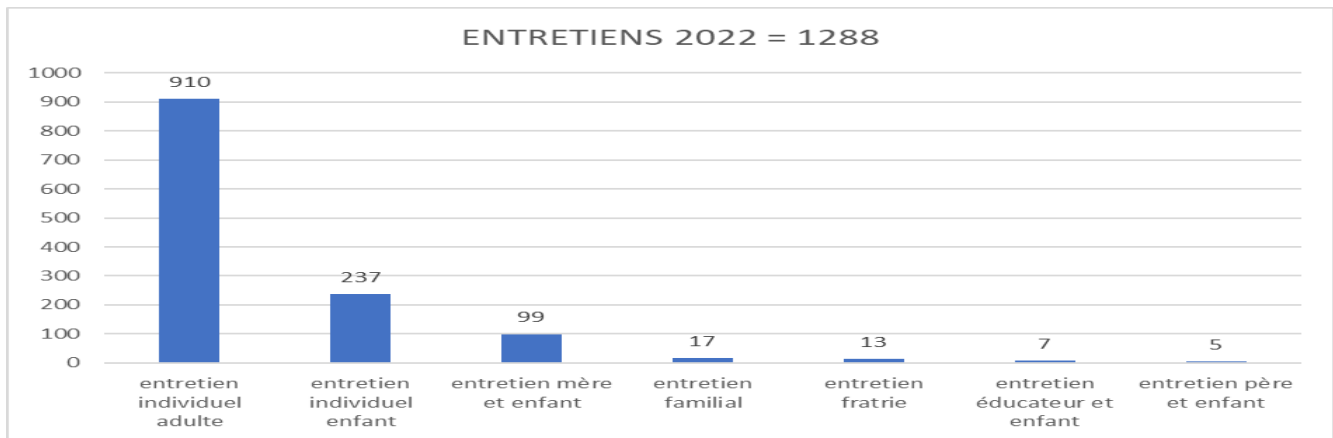
Ce total de 245 personnes nous montre que l'activité d'AVIF est en constante augmentation depuis ces dernières années.

Cela correspond à un total de 1288 entretiens réalisés en 2022.





Aux consultations individuelles concernant les enfants victimes ou exposés, peuvent s'ajouter des consultations parent/enfant et/ou famille et/ou fratrie. Ces consultations nous permettent de prendre en compte la dynamique familiale dans le contexte du psychotraumatisme et d'aider les familles à créer un axe de communication autour de cette réalité. Consolider les ressources environnementales est un point essentiel pour aider à dépasser le TSPT.

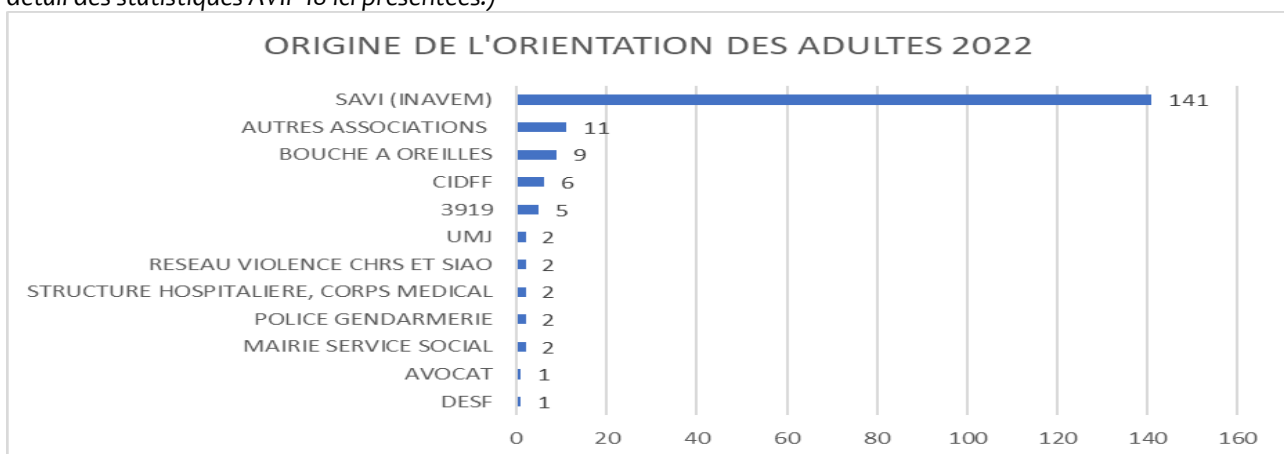


### 2. Origine des orientations en 2022

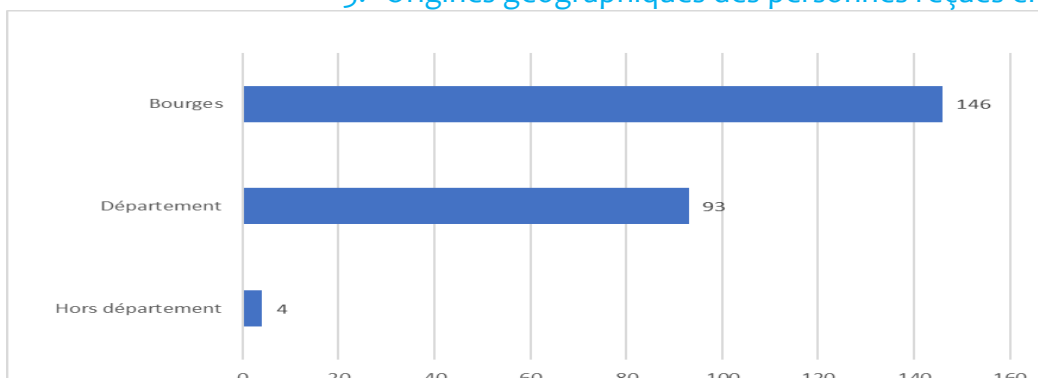
Le renforcement du travail en réseau entre les différents partenaires répond au souhait commun d'apporter une réponse qualitative dans la prévention, le soutien et l'orientation des personnes exposées aux violences, participant ainsi à une augmentation des orientations en 2021.

Le SAVI est notre principal partenaire adresseur.

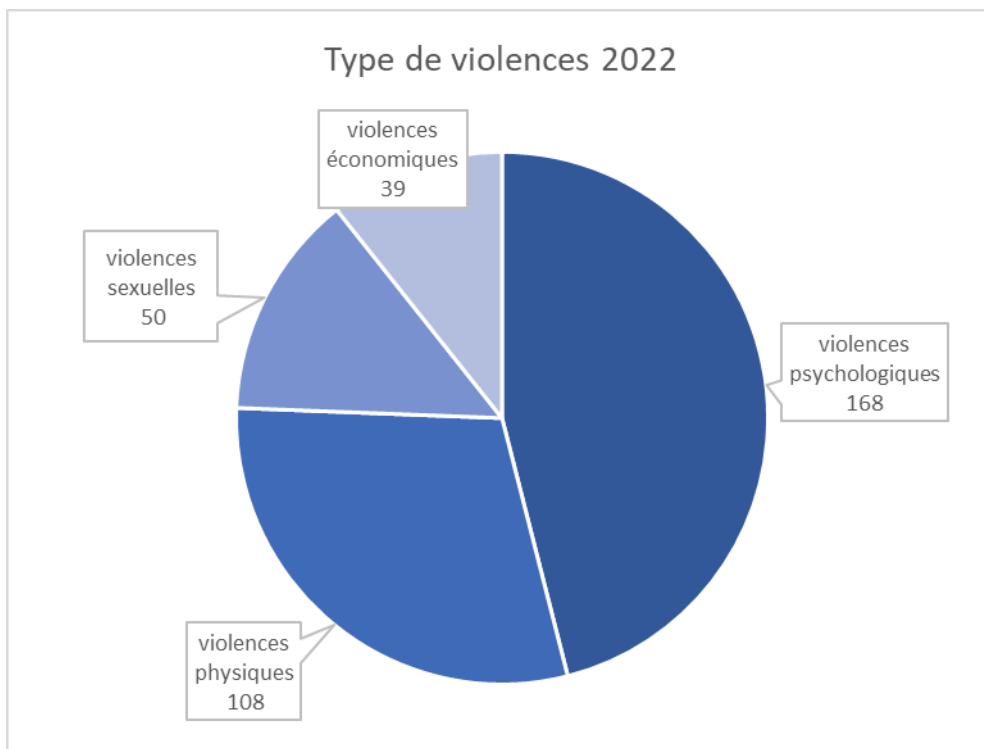
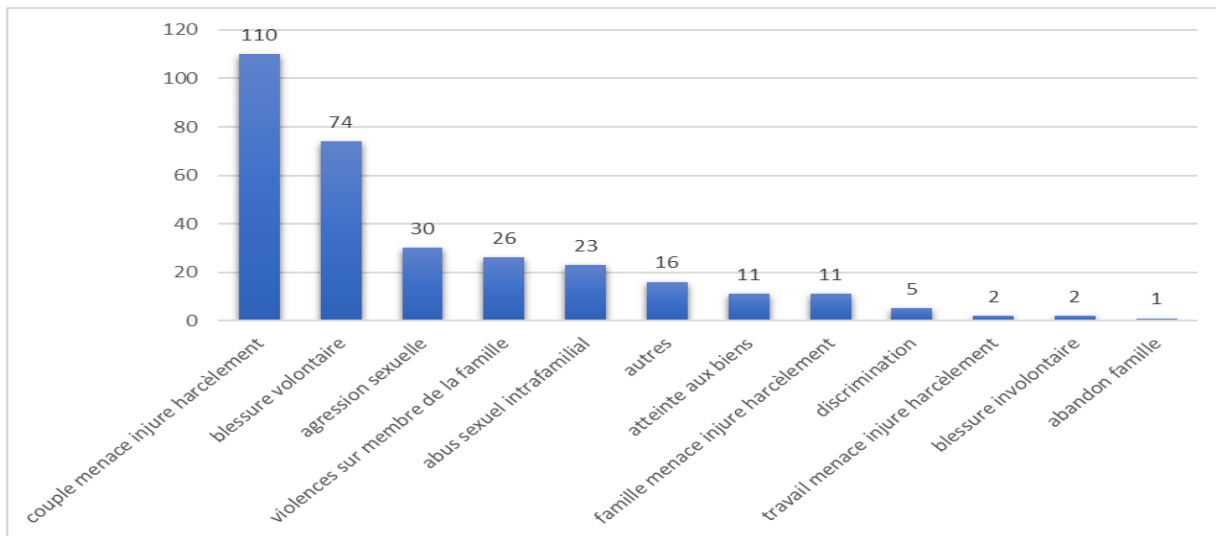
*(Remarque: Les entretiens réalisés au sein de la permanence au SAVI les lundis après-midi ne sont pas comptabilisés dans le détail des statistiques AVIF 18 ici présentées.)*



### 3. Origines géographiques des personnes reçues en 2022

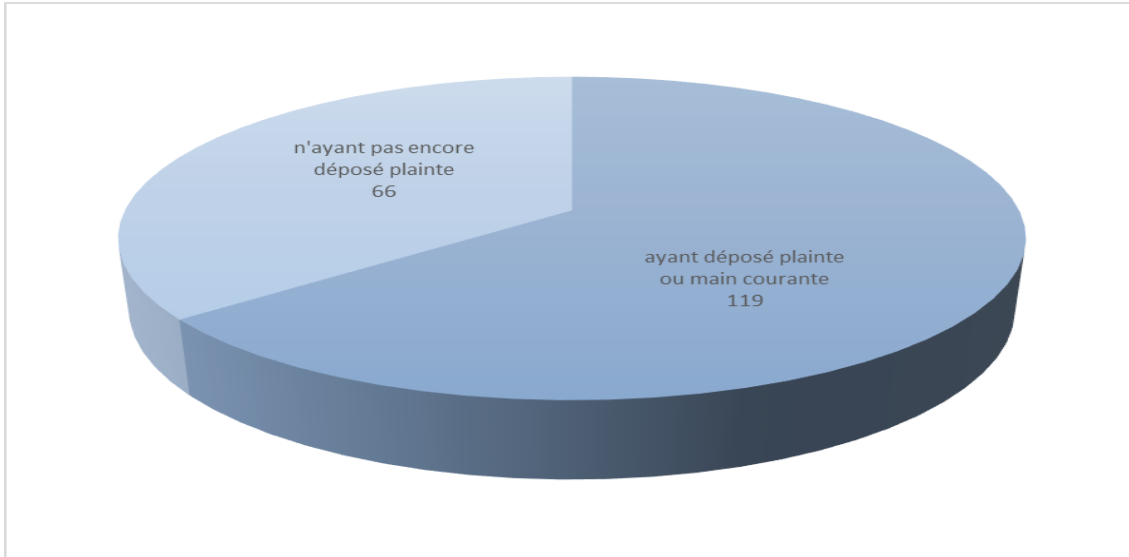


#### 4. Problématiques rencontrées en 2022 : ADULTES

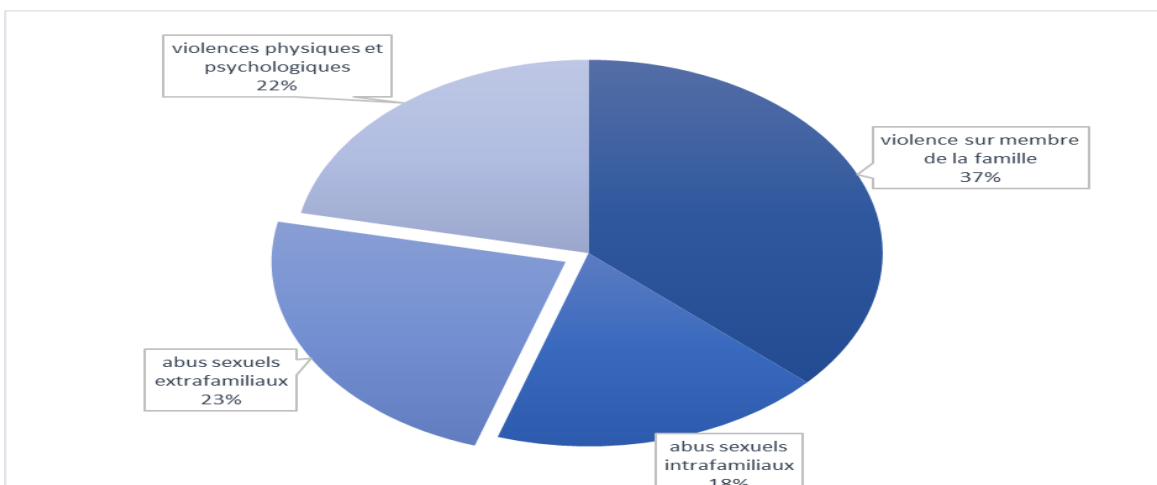
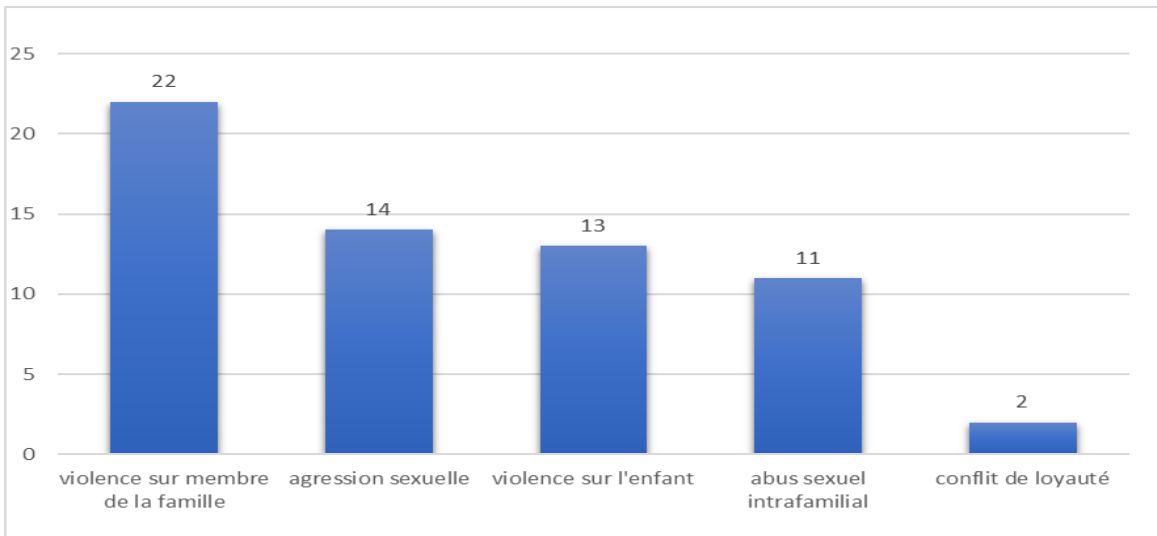


## Dépôts de plaintes :

Notre travail consiste également à nous inscrire dans le cadre légal et à aider les victimes majeures rencontrées à se questionner sur leur éventuelle difficulté à porter plainte.



## 5. Problématiques rencontrées en 2022 : ENFANTS





Les violences subies par les enfants reçus en 2022 proviennent majoritairement de l'entourage familial. Les abus sexuels intra et extra-familiaux sur enfants représentent une proportion importante de l'activité d'AVIF.

Pour rappel, les enfants victimes d'agression sexuelle peuvent faire face à des conséquences psychologiques immédiates, mais aussi à des conséquences chroniques qui peuvent interférer avec leur adaptation tout au cours de leur développement. Recevoir en accompagnement psychologique les enfants victimes d'agressions sexuelles c'est leur permettre d'élaborer psychiquement le traumatisme subi et ainsi éviter que celui-ci ne sombre dans une mémoire traumatique dévastatrice lorsqu'elle ressurgit (notamment au cours de la puberté ou lors de l'accès à la sexualité).

Les enfants exposés aux violences conjugales, peuvent eux-aussi souffrir d'effets négatifs sur leur développement cognitif et psychoaffectif, leur santé et avoir des conséquences sur leurs conduites. Dans un contexte familial violent, l'enfant intériorise un mode de communication à l'autre agressif voire violent. Il risque donc à son tour de manifester son mal être soit par une propension à se conduire en victime, soit en devenant lui-même agresseur par un mécanisme d'identification à l'image du parent agresseur.

Il est également à noter que les violences auxquelles les enfants sont exposés lorsque le couple parental réside ensemble peuvent se prolonger après la séparation des parents. Les enfants peuvent alors être instrumentalisés par le parent agresseur comme pour maintenir l'état d'emprise sur l'autre parent. Ces derniers peuvent également ainsi se retrouver en première ligne dans des rôles intenable de protecteur (parentification vis-à-vis de la victime) ou de spectateur impuissant (violence verbale de l'agresseur à l'égard de l'autre parent).



## 6. Résultats

A l'image des statistiques nationales concernant les violences intra-familiales, l'activité d'AVIF ne cesse d'augmenter.

Cette augmentation constante pourrait trouver 3 hypothèses d'explication :

- Une montée permanente de la violence dans notre société
- Une libération de la parole chez les victimes de violences et donc plus de demandes d'aides
- Un travail partenarial toujours plus riche sur notre territoire qui conduit à une augmentation des orientations vers notre service.

Le public reçu peut venir de l'ensemble du département ; la distance géographique étant évidemment un facteur limitant à la poursuite d'un accompagnement psychologique dans les meilleures conditions.

Pour les adultes, les violences rencontrées sont majoritairement conjugales (110 adultes sur 186 reçus).

Les agressions sexuelles sont distinguées des abus sexuels intrafamiliaux et concernent, quant à elles, les violences sexuelles extra-familiales. Elles arrivent en troisième position dans les demandes.

Concernant les enfants, la majorité de ceux reçus au sein d'AVIF en 2022 ont été victimes directes de violences. La proportion d'abus sexuel intra ou extra-familiaux est importante (41%).

AVIF a également accueilli un nombre conséquent d'enfants exposés à des violences conjugales (37%)

### ii. Evaluation de l'activités qualitative

#### 1. Les principaux points à retenir de l'activité

##### a. Freins

- Les freins rencontrés par les professionnels d'AVIF 18 concernent principalement le nombre constant et conséquent de nouvelles situations. En effet, le rythme des orientations vers AVIF 18 est très soutenu.

Pour une prise en charge de qualité, il est important de proposer aux mineurs victimes de violences une prise en charge assez rapide. Pour ce faire, nous sommes très régulièrement dans l'obligation de déplacer certains rendez-vous pour proposer une place à ces mineurs.

De plus, les symptômes massifs dont souffrent la majorité des victimes de violences intra-familiales (enfants et adultes) nécessitent un accompagnement avec des fréquences de rendez-vous que nous ne sommes pas toujours en mesure de leur fournir.

Enfin, la fréquence très soutenue du nombre de rendez-vous pour psychologues jointe à la charge émotionnelle des victimes qui viennent déposer auprès d'eux leur traumatisme fait courir des risques psycho professionnelles, notamment d'épuisement. Il convient donc de trouver une organisation plus équilibrée.

- Les locaux actuels participent à la complexité de notre travail. En effet, AVIF 18 ne dispose que d'un bureau de consultation pour les 2 psychologues. Il nous faut donc chaque jour penser une organisation avec nos collègues afin de trouver un espace disponible.



## b. Atouts

- Le travail effectué auprès des victimes de violence conjugale (le plus souvent des femmes) a également un **objectif préventif**. En effet, au cours du travail thérapeutique avec ces mères, nous tâchons de les amener à prendre conscience que leurs enfants souffrent ou ont souffert de cette exposition à la violence entre leurs parents. Ainsi, cette guidance parentale comprise dans l'accompagnement permet de les aider dans leur rôle de mère, voire de leur proposer un accompagnement psychologique pour leurs enfants au sein de notre action ou d'Addiction France en cas de contexte d'alcool, voire de les orienter vers une solution de visite médiatisée par les professionnels de l'Espace Rencontre si les échanges de garde sont générateurs de situations de violences.
- L'impact des violences conjugales sur les enfants nécessite une attention toute particulière vis-à-vis de ceux-ci tant il est grave et fréquent. Les enfants exposés aux violences conjugales doivent donc bénéficier de prises en charge adaptées pour mettre des mots sur ce qu'ils vivent, prendre la distance nécessaire à leur protection, à leur construction psychique et à la construction de liens équilibrés.
- Les psychologues d'AVIF 18 sont formées à la prise en charge psychologique des enfants victimes de violences et spécifiquement à la prise en charge des enfants victimes de violences sexuelles. Elles disposent ainsi d'outil spécifique à ces accompagnements particuliers.
- La thérapie EMDR a fait l'objet de nombreuses études scientifiques internationales. Elle est reconnue dans le traitement du trouble de stress post traumatique par l'OMS (2013), l'INSERM (2004 et 2015) et la Haute Autorité de la Santé (2007). Découvert en 1987 par Francine Shapiro, psychologue américaine, l'EMDR est un mécanisme neuro-émotionnel déclenché par les mouvements oculaires qui permet de dépasser des vécus traumatiques non digérés responsables de divers symptômes, dont certains sont parfois très invalidants. Ce mode de thérapie est reconnu dans la prise en charge des victimes de violences.
- Avec une **moyenne de 7 femmes présentes par groupe de parole**, on comptabilise un total de **66 femmes** sur les groupes proposés en 2022

Nous notons avec satisfaction que ce groupe remplit les objectifs visés. En effet, il accueille des femmes à différents stades de leur relation conjugale : certaines vivent encore sous le même toit que leur conjoint violent, d'autres préparent leur séparation, d'autres encore sont déjà parties. Ainsi, les situations évoquées sont différentes et permettent une complémentarité dans l'évocation des éprouvés.

De plus, on observe un réel besoin chez ces femmes d'évoquer leur vécu avec d'autres femmes, concernées elles aussi par les violences conjugales. Quelle que soit la composition du groupe, chacune respecte scrupuleusement la charte établie et participe activement à la posture contenantante et soutenante du groupe. Beaucoup d'empathie, d'écoute et d'entraide sont à l'honneur. Nombre d'entre ces femmes reviennent et tendent même à constituer un "noyau dur" rassurant pour les nouvelles participantes

- AVIF 18 est un acteur dynamique et reconnu au sein du réseau VIF du Cher. Le travail facilité avec nos partenaires participe à la richesse de notre pratique.





## 2. Les perspectives 2021 pour 2022

La perspective globale 2021 pour 2022 était de maintenir notre fonction d'accueil et d'écoute des adultes victimes de violences et des enfants victimes et/ou exposés à la violence en y apportant toujours plus de qualité et en continuant à travailler sur notre réseau départemental complémentaire et compétent.

Le travail d'articulation et de réflexion autour du parcours des victimes avec l'UMJ, le Pavillon des victimes, le PMPEA et Addiction France était l'une de nos perspectives. Différentes réunions ont eu lieu à ce sujet en 2022, accompagnées par la Préfecture du Cher et la Mairie de Bourges.

Il était également souhaité que le groupe de parole mensuel pour les femmes victimes de violences perdure. Celui-ci s'est bien poursuivi en 2022.

## 3. Les principaux points saillants de 2022

Faits qui caractérisent l'année passée

- 2 psy, 48h30 / semaine
- Travail d'articulation avec l'UMJ, le PMPEA, Le Pavillon des Victimes et le SAVI
- Travail sur le Protocole enfants victimes et exposés
- Mise en place d'une réflexion sur une nouvelle organisation

### g. Le travail partenarial

Avec qui ?

L'action AVIF 18 s'inscrit comme un maillon important au sein du réseau d'aide départemental des victimes de violence constitué des différents professionnels accueillant ce public : commissariats, gendarmeries, tribunal de grande instance, service des urgences, médecins généralistes, travailleurs sociaux, structures d'hébergement, Espace Rencontre du Relais Enfance et Famille, SAVI, CIDFF, Droits des Femmes et à l'égalité entre les femmes et les hommes, SOS Médecins, SOS 24 h/24 du Centre Hospitalier Spécialisé, numéro national SOS Femmes Victimes de Violences (3919)...

Une convention mise en place depuis 2016 entre le Relais Enfance et Famille et le service SAVI du Relais prévoit une permanence au sein du SAVI les lundis après-midi (1/2h de réunion d'équipe + 2h de consultation).

Ce travail partenarial de proximité nous permet d'être en lien direct avec les professionnelles assurant le suivi juridique et social de nos usagers. Ainsi, les passerelles, informations et orientations sont facilitées, ce qui confère un caractère rassurant pour le public qui nous consulte.

Un partenariat important est également à l'œuvre avec la DDETSPP et Addiction France. En 2022, nous avons, ensemble, travaillé à la ré-écriture du protocole d'accompagnement pour les enfants victimes et/ou exposés ; protocoles destinés aux services de police et gendarmerie, à la DEF et DADST du Conseil Départemental ainsi qu'aux Mairies du Département du Cher.



Réunions d'articulation du parcours des victimes (enfants et adultes) autour de la prise en charge thérapeutique des personnes victimes de violences. Services concernés : Le Relais (SAVI et Pavillon des Victimes), l'UMJ, Le PMPEA, Addiction France et AVIF 18.

CLSPD dit « restreint » : 1 fois par mois, une professionnelle d'AVIF participe à la rencontre du Contrat Local de Sécurité et Prévention de la Délinquance.

Cette cellule opérationnelle de suivi des situations individuelles spécifique aux violences nous permet de travailler en réseau autour des situations qui présentent un risque de passages à l'acte violents.

Commissions plénières et commissions thématiques proposées par la préfecture, à raison d'une par trimestre.

Participation à une réunion du Contrat Local de Santé de Vierzon : informations sur la mise en place d'un projet de lutte contre les violences intrafamiliales et sexuelles.

Rencontre de l'Adjudant Thorel de la brigade de protection des familles et participation à l'inauguration de la Maison de Protection des Familles, Saint Martin d'Auxigny.

#### i. Les besoins prospectifs

Maintenir ce travail partenarial riche en s'inscrivant toujours dans les temps de travail collectifs précités.

Reprendre les réunions réseau VIF élargi : ces rencontres avaient lieu environ 3 fois par an. Elles avaient pour objectif de maintenir un lien avec tous les partenaires et de communiquer sur nos actualités. Suite à la période du Covid, ces réunions n'ont plus eu lieu. Il serait intéressant de repenser leur organisation.

Rencontrer l'antenne locale du centre de psychotraumatologie qui verra le jour en 2023 à Bourges et l'inclure dans notre articulation partenariale.

#### h. Bilan 2022 – Conclusion

Le nombre de demandes d'accompagnement et d'orientations vers notre service n'a cessé d'augmenter en 2022 (et depuis les dernières années).

Concernant les accompagnements des adultes, la fréquence des rendez-vous reste insuffisante au regard des besoins du public reçu (1 rdv toutes les 3 ou 4 semaines en moyenne).

Les demandes pour des mineurs sont constantes et nécessiteraient que nous puissions prévoir chaque semaine des créneaux pour ces urgences.

AVIF 18 doit donc trouver des solutions pour maintenir sa spécificité et veiller à proposer un service adapté au public concerné tout en assurant des conditions d'exercice professionnelle compatible avec ces objectifs.



## i. Perspective 2023

- Définir et mettre en place une solution pour retrouver une meilleure qualité de travail (meilleure fréquence de rendez-vous, créneaux d'urgences, diminution du temps d'attente pour le début du suivi) en établissant notamment des critères plus précis concernant le public pouvant être accueilli par AVIF
- Formation : Module de spécialisation pour la prise en charge des traumatismes complexes en EMDR (Institut français d'EMDR) + Formations avec le CRP de Tours
- Ouvrir des permanences dans les quartiers nord de Bourges et/ou sur le département et recruter un(e) troisième psychologue au sein de l'équipe AVIF afin de proposer un plus grand nombre de créneau et limiter les délais d'attente sous condition de ressources nouvelles
- Inclure l'antenne locale du centre de psychotraumatologie de Bourges dans notre travail d'articulation pour encore améliorer le parcours des personnes victimes de violences
- Commencer un travail de recherche sur un axe prévention à développer